	,					,	^
D	FCL	AR	ΔΤΙ(NC	וו'ם	NTÉR	FTS

SIMELIERE

THIERRY

Membre d'EPCI/Saint-Brieuc Armor Agglomération/Vice-président

Élu(e) ou nommé(e) le : 16/07/2020

Déclaration déposée le : 07/09/2020 17:20:32

Renseignements personnels:

Année de naissance : 22/02/1956

Adresse:

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Société KERVEO	2014 : 104000 € Net
de 11/2014 à 12/2015 gérant	2015 : 84000 € Net
Commentaire : Activité non conservée depuis le 1 janvier 2016	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Hôpital Privé des Côtes d'Armor	2014 : 0 € Net
de 01/2014 à 12/2015	2015 : 0 € Net
Membre du conseil de surveillance	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Néant
	Neant

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Association de gestion et de restauration de	Président
l'Abbaye de Beauport : AGRAB	Commentaire : Site du conservatoire du
	Littoral. Concession au DépartementLe
	conseil départemental verse une subvention
Syndicat mixte du Port d' Armor à Saint-Quay-	PRESIDENT
Portrieux	Commentaire : Le syndicat est géré par le
	département (55%) et la commune de Saint-
	Quay-Portrieux (45%).Les deux collectivités
	versent une subvention .

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice-président du conseil départemental	2015 : 24871 € Net
de 03/2015 à 12/2020	2016 : 31416 € Net
Commentaire : Fin du mandat en mars 2021	2017 : 31416 € Net
	2018 : 31416 € Net
	2019 : 31416 € Net
	2020 : 20944 € Net
Conseiller délégué de Saint - BRIEUC Armor agglomération	2017 : 8544 € Net
de 01/2017 à 07/2020	2018 : 8544 € Net
Commentaire : Fin du mandat en juillet 2020	2019 : 8544 € Net
	2020 : 4628 € Net
Maire	2015 : 18173 € Net
de 03/2015 à 12/2020	2016 : 22956 € Net
Commentaire : Élu maire en mars 2014 et réélu en mars 2020	2017 : 22956 € Net
	2018 : 22956 € Net
	2019 : 22956 € Net
	2020 : 24325 € Net

Observations

Je soussigné THIERRY SIMELIERE certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 07/09/2020 17:20:32 Signature : THIERRY SIMELIERE